Vol. XXXVII — Saint-Boniface, Manitoba, 15 Juillet 1908. — No. 36

ABONNEMENT
Canada............$1.00 par année
Etats-Unis............1.50 "
Europe (compris le port)............2.00 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne............12 cents
Chaque insertion subséquente............8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA.
SAINT-BONIFACE, MANITOBA

LE MANITOBA

Cette Province a 41,169,089 acres de terre dont 6,019,200 acres à surface d'eau aux termes de l'agriculture. Nous avons donc toujours assez d'humidité pour assurer le succès des récoltes.

Il y a encore 25,000,000 acres inoccupés, pouvant être divisés en "Homestead" ou être achetés.

La population en 1901 était de 255,211; elle est maintenant d'environ 400,000 ou à près doublée en sept ans.

Winnipeg en 1901 avait une population de 42,240, elle a maintenant 115,000, ou elle a plus que doublé sa population en sept ans.

Les facilités de transport sont presque parfaites; rayonnant de Winnipeg, environ 3,516 miles de chemins de fers sillonnent la Province. Trois trains transcontinentaux laissent Winnipeg chaque jour, et c'est seulement une affaire de quelques mois, quand il y en aura cinq; et ceux qui vont y être ajoutés sont le "Grand Tronc Pacific" et le "Canadian Northern."

Voilà des indications des progrès de la Province dans toutes directions; et c'est le bon endroit pour vous fixer car aucun autre pays ne peut montrer la même augmentation dans le même temps.

Aux Visiteurs

Ne passez pas à Winnipeg sans voir les terrains à vendre du Gouvernement et des chemins de fers, et procurez-vous d'amples informations pour ce qui en est des "Homestead" et des opportunités de placements.

R. P. ROBLIN,
Premier et Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration

Pour renseignements spéciaux, adressez-vous

JOSEPH BURKE, 178 Ave Logan Winnipeg, Man.
JAS. HARTNEY, 77 York Street, Toronto, Ont

L'Exposition

Nous sommes en pleine semaine d'Exposition.

Tous les jours les Terrains sont envahis par une foule compacte; c'est un bariolage de peuples et de costumes intéressants à étudier, dans la capitale de l'Ouest canadien. Il n'y a pas beaucoup de pays en effet où les races soient aussi mélangées qu'ici.

* * *

Les exhibits, du grain: blé, orge, avoine lin; des animaux: bestiaux et chevaux; des instruments aratoires, sont aussi beaux que nombreux.

Les maisons de commerce de Winnipeg exposent aussi abondamment.

* * *

Hier, c'était le *Citizens' day.* Tout Winnipeg était là. Outre la visite de l'Exposition proprement dite, ceux qui se sont rendus sur l'estrade ont pu jouir d'un bon programme de courses, de jeux acrobatiques, etc.

* * *

Un bon mot pour les restaurants des dames patronnesses de l'Hôpital. Ces magnifiques restaurants, sous la direction de madame Lambert, sont situés au même endroit que l'an dernier, derrière la colonnade. Ne manquez pas de visiter cet intéressant pavillon. Comme le disait hier un Anglais sympathique c'est *une petite France* sur les Terrains.

Le Cout du Transcontinental

Le chef de l'opposition, M. R Borden a fait aux Communes, un estimé du coût probable du Transcontinetal qui ne manquera pas, au premier abord, de surprendre tout le monde par ses proportions aussi gigantesques qu'innattendues.

Basant ses calculs sur les rapports du gouvernement et sur des recherches personnelles, M. Borden a établi que le pays encourra pour la contruction du nouveau chemin de fer des obligations au montant total de $249,353,823, dont $191 305,823, en frais directs et $58,048,000 sous forme de garantie.

Le chef de l'opposition ajoute qu'avant que le Transcontinental soit payé, la dette publique aura atteint le chiffre énorme de $450,000,000.

L'argumentation de M. Borden et ses calculs stupéfiants ont produit, dit-on, une vive impression sur la Chambre des Communes.

William Jennings Bryan

La convention democratique de Denver a terminé son travail. W. J. Bryan est élu candidat à la présidence, ainsi qu'il avait d'ailleurs été prévu, et le programme politique du parti a été adopté, srnctionné.

M. Bryan jouit encore, évidemment, d'une popularité immense dans son parti, malgré ses deux échecs successifs. Sans doute les journaux d'opposition prétendent bien haut que la démonstration de mercredi était une affaire organisée et que les délégués avaient reçu d'avance l'ordre de crier durant une heure afin de démontrer l'attachement du parti à Bryan et surtout afin de faire pâlir l'enthousiasme républicain manifesté si bruyamment à Chicago en faveur de Roosevelt. Sans doute, il y a là beaucoup de vrai, et l'ovation à Bryan, arrivant en second lieu, court à bon droit le risque de passer pour un peu barnumesque.

Cependant, il y a assez d'autres raisons qui nous autorisent à dire que W. J. Bryan a remporté à Denver un éclatant triomphe personnel. Sur 1000 délégués, 892 se sont prononcés pour lui, et c'est presque l'unanimité.

La "Tribune," de Chicago, qui lui en fait un reproche, il est vrai, affirme que Bryan, en dépit de la promesse qu'il avait faite de laisser la convention libre d'agir à sa guise, a en réalité inspiré chacun de ses actes. C'est un hommage indirect qu'on rend par là à la puissance magnétique du candidat démocratique. De même que Roosevelt tenait dans sa main la convention de Chicago, de même Bryan tenait dans la sienne celle de Denver.

Le programme politique qui a été adopté, à Denver, ne l'a été qu'apres avoir reçu l'approbation formelle de M. Bryan.

Ce programme, malgré qu'il se tienne prudemment dans les lignes générales, afin de ne pas trop engager l'avenir, contient cependant certaines déclarations assez importantes touchant la question ouvrière, la politique des chemins de fer, la réforme fiscale, l'immigration asiatique. Au sujet du tarif, il importe de remarquer que le parti démocratique favorise une réduction notable des droits d'importation.

M. Bryan se mesurera donc le 4 novembre prochain, avec M. Taft. Bien que les démocrates aient été rarement heureux depuis longtemps, il serait téméraire de prophétiser qui sera vainqueur. M. Taft, outre sa valeur personnelle, est couvert de la protection de M. Roosevelt mais M. Bryan a vu son prestique ancien se renouveler dans ces dernières années, et il exerce de plus en plus, par ses admirable qualités l'orateur, une fascination sur les foules.—*La Patrie.*

Incident significatif

Un incident significatif s'est déroulé à la Chambre des Communes la semaine dernière.

Le projet de loi, concernant l'administration des terres fédérales était rendu à sa troisième lecture, lorsque M. Lake proposa un amendement à l'effet d'obtenir une enquête sur l'à propos de réserver certaines terres pour l'éducation supérieure dans la Saskatchewan.

L'amendement était à peine proposé que le président de la Chambre pensa le faire sauter en le déclarant irrégulier, parce qu'il demandait l'aliénation du domaine public qui est pratiquement une question d'argent et par conséquent du seul ressort de la couronne.

Mais M. Borden, prompt comme l'éclair, montra que si l'amendement était irrégulier, le projet de loi l'était encore bien davantage, parce qu'aucune mesure aliénant le domaine public ne peut être soumise à la Chambre que sur la recommandation du gouverneur-général.

L'on voit d'ici la tête des ministres.

Ou l'objection du président de la Chambre n'est pas fondée et alors les ministres sont obligés de se prononcer sur l'amendement; ou l'objection est fondée, et alors toute la procédure est à reprendre pour réparer l'étourderie des ministres.

Le président de la Chambre trouvera probablement moyen d'épargner cette humiliation aux ministres en se dédisant lorsqu'il donnera sa décision finale.

Tout de même l'incident démontre assez avec quelle légèreté les ministres procèdent. Il est temps que la session finisse. Le gouvernement a complètement perdu la tête.

DECES

Samedi dernier ont eu lieu les funérailles à la Cathédrale, de Madame Andrew Jackson (née Melle Ida Laventure). Une foule considérable de parents et amis assistait aux funérailles. Nous offrons nos sincères sympathies aux parents de la défunte.

—A vendre où à louer 5 acres de terrain à deux-milles et demi de la Ville. Sadresser à A GAUVIN.

ON DEMANDE un instituteur ou une institutrice, pour l'école St. François-Xavier Ouest; devra posséder un certificat de deuxième ou troisième classe.
S'adresser à
M ALEXANDRE LAFRENIERE,
Pigeon Lake, P. O.

Le Manitoba.

MERCREDI, 15 JUILLET 1908

Lettre Ouverte

Au Tres Honorable Sir Wilfrid Laurier, Premier Ministre du Canada

MONSIEUR LE MINISTRE,

Sur la suggestion de Son Excellence le Gouverneur-Général le troisième centenaire de la fondation de Québec sera commémoré par la dédicace au peuple canadien du champ de bataille des plaines d'Abraham et de Ste Foye.

Son Altesse Royale le Prince de Galles honorera Québec de sa présence.

Il arrivera dans la vieille ville de Champlain le 22 de ce mois

Le 24, la forte voix du canon se mêlera aux craquements du pétard et aux sons éclatants des fanfares pour célébrer, selon l'expression de Son Excellence le Gouverneur-Général, le troisième centenaire de la naissance du Canada, et l'union des deux races anglaise et française dans cette Puissance.

Des orateurs des deux langues entonneront des chants d'allégresse, et leur enthousiasme s'échauffant dans l'éblouissement des feux d'artifices et à l'odeur de la poudre, ils proclameront bien haut la liberté et l'union de tous les citoyens de ce pays ; ils diront l'amour, la concorde et l'esprit de justice qui animent tous les cœurs ; ils glorifieront la grandeur de notre constitution, l'œuvre de la Confédération de 1867, la largeur de vues de tous les citoyens de ce pays ; ils protesteront de leur respect et de leur soumission à nos lois constitutionnelles ; leurs paroles proclameront bien haut la paix et l'harmonie qui règnent d'une extrémité à l'autre du Canada grâce au respect accordé aux droits des minorités par les majorités.

Comme premier ministre du Canada et conseiller de son Excellence le Gouverneur-Général, vous serez-là, Sir Wilfrid.

Vous serez réellement le représentant de la nation canadienne auprès du Prince.

Le moment sera solennel, l'occasion unique.

Il s'agira de consolider les assises d'une nation grande et prospère, d'une nation unie dans un même sentiment de loyauté et de vrai *British Fair Play*.

A ce moment les paroles que vous adresserez au représentant de Sa Majesté seront sensées être l'expression exacte des sentiments d'une partie de la population.

Le Premier ministre du Canada doit être un homme d'honneur.

Il ne saurait par conséquent dire que la vérité.

Sans doute vous parlerez au nom de tous, mais Canadien-français et catholique vous-même, nous vous prions de ne pas oublier vos compatriotes.

En leur nom dites au Prince que vos compatriotes aiment et respectent leur roi, qu'ils sont loyaux à sa couronne et au drapeau britannique.

Dites-lui que dans leurs veines coule le plus pur et le plus noble sang de la vieille France chevaleresque.

Dites-lui qu'ils sont animés par ce sang généreux que versa Montcalm au milieu de la défaite, mais mourant au champ d'honneur ; par ce sang courageux de Lévis qui aima mieux brûler son drapeau que de le rendre à l'ennemi.

Dites-lui que dignes de leur race nos pères ont su obtenir la reconnaissance de leurs droits religieux et nationaux tout en défendant à plusieurs reprises le drapeau britannique au prix de leur sang.

Dites-lui que plutôt que de reconnaître un principe dangereux pour les droits comme pour les libertés de leurs concitoyens nos pères ont préféré rester pendant plusieurs mois derrière les verrous de la prison et tracer par cette action une ligne de conduite fière et noble à leurs successeurs.

Dites-lui que nous avons eu des chefs comme Lafontaine et Cartier qui n'ont jamais forfait à l'honneur et qui ont su se faire respecter des autres races parce-qu'ils ont eux-mêmes fait respecter leur propre race.

Dites-lui que ces hommes, de concert avec de grands politiques anglais et protestants, ont donné au Canada une constitution qui garantit à la minorité française et catholique de ce pays l'école conduite selon les dictées de sa conscience.

Dites-lui que le large manteau de ces grands hommes est tombé sur vos épaules.

Dites-lui que la réclame vous a fait l'idole de votre peuple ; dites-lui votre puissance et les devoirs qui vous incombent.

Suivez avec attention les détails de la fête ; et lorsque vous entendrez un orateur s'écrier que la liberté règne sur tout le Canada, ayez le courage de vous lever, de l'interrompre par un geste fier et de lui dire qu'il se trompe et qu'il trompe le représentant de Sa Majesté.

Vous ne l'ignorez pas, Sir Wilfrid, il y a au Manitoba une minorité canadienne-française et catholique qui gémit encore sous le coup de la persécution.

Il y a dix huit ans la constitution a été violée.

Elle l'est encore.

Contrairement au *British Fair Play* et aux lois du pays, les catholiques du Manitoba ont été dépouillés de leurs droits.

Ces droits ne leur ont pas encore été rendus.

Pour avoir leur écoles, les catholiques du Manitoba doivent au prix des plus grands sacrifices, payer double taxe, ou se soumettre à l'école neutre, comme si la constitution n'existait pas pour eux comme pour les autres.

Dites au Prince que si vos prédécesseurs ont préféré la liberté de leurs concitoyens aux douceurs du pouvoir, vous, vous avez préféré le pouvoir au respect des droits de vos compatriotes.

Soyez franc.

Dites-lui que lorsque des protestants anglais et des chefs orangistes ont placé la constitution de leur pays plus haut que leurs idées personnelles, vous, vous avez tressé la corde qui devait ligoter vos compatriotes du Manitoba.

La satisfaction du devoir accompli vous rendra douce cette confession loyale.

Quand vous entendrez chanter un Canada uni, un peuple heureux, un pays prospère, élevez-vous au-dessus de votre opportunisme; percez d'un regard d'homme d'Etat le voile de l'avenir et n'hésitez pas à dire bien haut que l'union parfaite, la paix absolue, la tranquillité et la prospérité n'existeront réellement que lorsque la constitution du pays sera respectée par tous et dans toutes les provinces.

Au milieu de l'éclat de toutes ces fêtes ne craignez pas de sonner le glas de la souffrance de vos compatriotes du Manitoba.

Votre geste sera beau et votre conscience sera soulagée d'un grand poids, car ce serait mentir au roi et à l'histoire que de prétendre que la justice règne partout.

La minorité française et catholique du Manitoba n'a pas ses droits.

Ces droits elle les réclamera sans cesse, tant que justice ne lui aura pas été rendue.

Votre devoir est tracé devant vous en toutes lettres ; vous ne pouvez hésiter à le remplir.

Vous le devez à vous-même, à votre pays, à l'histoire, à la minorité française et catholique du Manitoba.

Veuillez me croire,

Monsieur le Ministre,

Votre bien dévoué,

JOSEPH BERNIER.

La Langue francaise a Ottawa

Nous avons reçu la semaine dernière la version française du rapport de la commission géologique pour l'année 1905.

La version française des appendices aux journaux de la chambre pour l'année 1905 vient à peine d'être distribuée ! !

Et, ces jours derniers l'hon. M. Scott répondait au sénateur Landry que vingt-cinq feuillets seulement des procès verbaux de la Chambre pour la session de 1906 étaient traduits en français ! ! !

Voilà des faits qui démontrent comment la langue française est considérée à Ottawa, sous le règne du grand canadien français Laurier.

Laurier ! ho ! quand on se plaint, il repond bien qu'on a raison et qu'il va voir à cela.

Mais il n'y voit jamais, ou bien on se moque de lui.

Car, enfin, plus on lui en parle, pire c'est.

Trois ans pour traduire et imprimer en français des rapports de quelque cents pages ! ! ! !

Que font donc les députés canadiens français ?

Est-ce qu'ils ne consultent jamais ces documents.

M. Laurier lui-même a besoin souvent de référer aux procès verbaux de la Chambre et il ne peut, par conséquent, prétexter ignorance de ce qui se passe presque sous ses yeux.

Que ne fait-il respecter les droits de sa langue, si ce n'est pour lui au moins pour les deux millions de canadiens français qu'il est censé représenter.—*L'Evénement.*

Bonin-Keroack

Hier matin, monsieur J. A. Bonin, gérant de la Banque Northern à St-Boniface, épousait mademoiselle Yvonne Kéroack fille de madame M. A. Kéroack de cette ville.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée par messire Boivin vicaire à la cathédrale.

Mademoiselle Kéroack était accompagnée de M. J. A. Pronovault, son beau-frère ; M. Bonin était accompagné de M. H. Bonin, son cousin. La cérémonie a été distinguée ; dans la nef, beaucoup de parents et d'amis ; au jubé, une musique superbe. Notons du chant par M. W. Raymond et du violon par M. P. Bleau.

Un somptueux déjeuner de noces a été servi chez madame Kéroack, mère de la mariée.

A six heures, M. et Mde Bonin partaient en voyages de noces dans la province de Québec.

Les cadeaux recus par les jeunes époux sont riches et abondants.

Nous présentons à M. et Mde Bonin nos meilleurs souhaits de bonheur.

• • •

La veille de son mariage, M. Bonin a été l'objet d'une jolie démonstration de la part de ses amis. Cette fête a eu lieu à la salle Jacques, où on présenta au héros de la circonstance une bourse très bien garnie.

AVIS

LA CITE DE ST. BONIFACE

VENTE DE TERRAINS POUR ARRERAGES DE TAXES

En vertu d'un mendat émis par le Maire de la Cité de St. Boniface, sous sa signature et revêtu du sceau officiel de la Cité en date du 8 Juillet A.D. 1908 me commandant de prélever sur les divers terrains ci-après mentionnés et décrits, les arrérages de taxes respectivement dûs par iceux et les frais.

JE DONNE PRESENTEMENT avis qu'à moins que les dits arrérages de taxes et frais ne soient payés le ou avant le quatorze d'Août à six heures du soir, je procèderai samedi, le quinzième jour du mois d'Août A D. 1908, à deux heures de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville de St. Boniface, à vendre par encan les dits terrains pour les dits arrérages de taxes et frais.

N.B.—The expression R.O.W. in the following list means Right-of-Way.

Roll No.	Lot No.	Parish Lots	Plan	Arrears.	Costs.	Total.
501	1 acre 'Instr. 69205.....	75	....	$ 79 20	50	$ 79 70
1208	74.69 acres, more or less in Block G. See registered instruments Nos. 105145 and 105147........		433	3672 35	50	3672 85
1240	Lot 1..............	R.C.M	911	33 48	50	33 98
1255	In Block F. Registered instruments No. 106126, excepting leases Alsip Dubreuil & Estate Lamontagne as per the three descriptions below	R.C.M	433	5500 37	50	5500 87
1988	295	R.C.M	433	1074 63	50	1075 13
1996	308 less R. O. W.	R.C.M	433	300 50	50	301 00
2000	310	R.C.M	433	547 51	50	548 01
2120	315	76	64	87 47	50	87 97
2121	317	76	64	122 45	50	122 95
2148	408	76	64	$ 187 54	50	$ 188 04
2164	434 west half........	76	203	98 30	50	98 80
2167	434, east half	76	203	95 93	50	96 43
2169	436	76	203	116 16	50	116 66
2170	438	76	203	102 57	50	103 07
2171	440	76	203	119 33	50	119 83
2222	536	76	64	155 67	50	156 17
2223	538	76	64	130 33	50	130 83
2234	544	76	224	127 87	50	128 37
2303	651	76	224	150 06	50	150 56
2319	663	76	224	103 53	50	104 03
2322	665	76	224	116 97	50	117 47
2331	23	76	716	38 61	50	39 11
2332	24	76	716	38 62	50	39 12
2333	25, less R. O. W.	76	716	38 67	50	39 17
2376	656	77	77	154 63	50	155 13
2568	823	76	64	267 03	50	267 53
2659	177	76	711	176 90	50	177 40
2822	937	76	10	83 17	50	83 67
2871	7, north half........	76	711	80 10	50	80 60
2886	17	76	711	127 10	50	127 60
2887	18, north half	76	711	90 28	50	90 78
2926	35	76	711	183 95	50	184 45
2927	36	76	711	58 80	50	59 30
2928	37	76	711	58 79	50	59 29
2940	46	76	711	59 00	50	59 50
2941	47	76	711	58 80	50	59 30
2943	49	76	711	85 90	50	86 40
2976	72	76	711	57 97	50	58 47
2990	82, south half........	76	711	26 69	50	27 19
2991	82, north half........	76	711	26 04	50	26 54
3037	124	76	711	31 75	50	32 25
3038	125	76	711	31 75	50	32 25
3039	126	76	711	32 22	50	32 72
3040	127	76	711	32 70	50	33 20
3043	130	76	711	33 18	50	33 68
3062	145	76	711	60 51	50	61 11
3065	148	76	711	60 60	50	61 10
3465	14	86	737	68 92	50	69 42
3466	15	86	737	75 75	50	76 25
3470	16	86	737	68 93	50	69 43
3496	32, north half	86	737	$ 42 26	50	$ 42 76
3505	1	86	1099	10 92	50	11 42
3506	2	86	1099	13 18	50	13 68
3507	3	86	1099	13 29	50	13 79
3508	4	86	1099	5 42	50	5 92
3509	5	86	1099	5 42	50	5 92
3511	7	86	1099	5 42	50	5 92
3516	12	86	1099	14 11	50	14 61
3517	13	86	1099	14 11	50	14 61
3518	14	86	1099	14 06	50	14 56
3524	20	86	1099	14 11	50	14 61
3544	48 west half	86	737	33 44	50	33 94
3637	36	87	692	61 19	50	61 69
3670	63, east half	87	692	47 90	50	48 40
3706	64, east half	87	692	45 78	50	46 28
3708	65	87	692	114 09	50	114 59
3868	21, Block 4	80-89	386	55 20	50	55 70
3869	22, Block 4..........	80-89	386	55 22	50	55 72
3872	9, Block 4	80-89	368	50 69	50	51 19
3874	10, Block 4..........	80-89	368	50 49	50	50 99
3889	6, Block 5	80-89	386	61 45	50	61 95
3901	13, Block 5	80-89	386	74 40	50	74 90
3905	15, Block 5	80-89	424	56 30	50	56 80
3906	16, Block 5	80-89	424	56 09	50	56 59
3914	24, Block 5	80-89	424	75 73	50	76 23
3944	15, Block 6	80-89	386	67 98	50	68 48
3945	16, Block 6	80-89	386	68 93	50	69 43
3985	20, Block 7	80-89	386	70 95	50	71 45
3994	The most southerly 30 feet of the most northerly 65 feet in depth of Lot 26, Blk. 7, D. G. S. 80-89, plan 386..........	......	....	70 09	50	70 59
4014	10, Block 8	80-89	368	264 57	50	265 07
4074	13, Block 9	80-89	386	126 33	50	126 83
4108	25, Block 10	80-89	386	106 00	50	106 50
4109	26, Block 10	80-89	386	153 38	50	153 88
4116	8	80-89	1116	62 90	50	63 40
4117	9	80-89	1116	62 83	50	63 33
4118	10	80-89	1116	62 83	50	63 33
4119	11	80-89	1116	62 83	50	63 33
4128	17	80-89	1116	$ 64 68	50	$ 65 18
4136	25	80-89	1116	64 30	50	64 80
4232	1, Block 15	80-89	386	85 82	50	86 32
4233	2, Block 15..........	80-89	386	65 38	50	65 88
4236	2½, Block 15	80-89	386	68 44	50	68 94
4373	1, Block 21	80-89	386	38 08	50	38 58
4375	The most easterly 92 feet in depth of Lot 3, Blk. 21..........	......	386	26 45	50	26 95
4377	5, north half, Block 21	80-89	386	15 16	50	15 66
4407	14, Block 23	80-89	386	3 90	50	4 40
4429	5, Block 25	80-89	386	52 75	50	53 25
4430	6, Block 25	80-89	386	77 03	50	77 53
4482	18, Block 26	80-89	386	42 64	50	43 14
4535	9, Block 29	80-89	386	15 30	50	15 80
5213	3, Block 29	93-100	385	64 00	50	64 50
5560	17, Block 46	93-100	385	89 40	50	89 90
5704	19, Block 53	93-100	385	62 73	50	63 23
5706	20, Block 53..........	93-100	385	84 82	50	85 32
5865	16, west half	101	73	12 94	50	13 44
5866	17	101	73	50 17	50	50 67
5896	19	82	651	171 60	50	172 10
5910	21	82	651	83 35	50	83 85
6016	13, Block 2	81	4	5 12	50	5 62
6017	14, Block 2	81	4	5 12	50	5 62
6033	33, Block 2	81	4	5 12	50	5 62
6034	34, Block 2	81	4	5 12	50	5 62
6035	35, Block 2	81	4	5 12	50	5 62
6045	45, Block 2	81	4	5 12	50	5 62
6097	32, Block 3	81	4	14 14	50	14 64
6098	33, Block 3	81	4	16 40	50	16 90
6100	35, Block 3	81	4	12 70	50	13 20
6101	36, Block 3	81	4	8 13	50	8 63
6115	46, Block 3	81	4	13 69	50	14 19

The three descriptions referred to above, in Roll No. 1255:

Land under lease to William Pitt Alsip, 30 acres—Description: Commencing at a point distant fourteen chains and eighty-nine links (14-89) on a course north seventy-one degrees and five minutes east (N. 71d. 5m. E.) from the point of intersection of the south side line of the Dawson road with the centre line of the Canadian Pacific railway, the said point of commencement being determined by the projection of the said south line of the Dawson road across the said Dawson road where it deviates to the south with an angle forty-six degrees and eighteen minutes east; thence from said point on the north side of the Dawson road, with a course north seventy-one degrees and five minutes east (N. 71d. 5E.), a distance of twenty-one chains and fifty-eight links (21-58); thence south eighteen degrees and fifty-five minutes east (S. 18d. 55E.) seventeen chains and eighty links; thence south seventy-one degrees and five minutes west (S. 71d.-5W.) twelve chains and thirteen links (12-13) to the north side line of the Dawson road; thence north forty-six degrees and eighteen minutes west (N. 46d.-18W.) twenty chains and seventeen links, more or less, along the north line of the Dawson road to the point of commencement; said parcel of land comprises thirty acres, be the same more or less.

Land under lease to Estate Lamontagne, 20.25 acres—Description; In the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba, and being composed of all that portion of lot F, as the same is shown on a plan of subdivision of the Roman Catholic Mission property, registered in the Winnipeg Land Titles office as No. 433, described as follows: Commencing at the intersection of the northerly limit of Rue Plinguet with the north-easterly limit of the Dawson road; thence south-easterly along the said north-easterly limit seventy-four feet and eighty-four hundredths (74.84), more or less, to the production easterly of the southerly limit of Rue Plinguet; thence easterly along said southerly limit produced eighteen hundred and seventy-six feet and six-tenths (1876.6), more or less, to a line parallel to and perpendicularly distant southerly three hundred and ninety-six feet from the southerly limit of Mission street; thence westerly along said line nineteen hundred and thirty-three and two-hundredths of a foot (1933.02), more or less, to a line parallel to and perpendicularly distant easterly three hundred and ninety-six feet from the easterly boundary of lots H, J, K, L, as the same are shown on registered plan No. 433; thence southerly along said line ten hundred and nine feet and fifty-seven hundredths (1009.57), more or less, to the production easterly of the northerly limit of Rue Plinguet; thence westerly along the said production to the point of commencement, containing twenty acres and twenty-five hundredths of an acre (20.25 acres).

Land under lease to Joseph Dubreuil, in the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba, and being composed of all that portion of lot F, as the same is shown on a plan of subdivision of the Roman Catholic Mission property, registered in the Winnipeg Land Titles office as No. 433, described as follows: Commencing at a point on the north-easterly limit of the Dawson road distant north-westerly along the said north-easterly limit twenty-two chains and sixty-three links from the intersection of the south boundary of lot F with the north-easterly limit of the Dawson road; thence north-westerly along the north-easterly limit of the said Dawson road ten chains (10c.); thence north-easterly at right angles to the north-easterly limit of the Dawson road ten chains (10c.); thence south-easterly parallel with the said north-easterly limit of the Dawson road ten chains (10c.); thence south-westerly in a straight line ten chains (10c.) to the point of commencement, containing ten acres.

Dated at St. Boniface, this eighth day of July, A.D. 1908.

J. B. COTE,

Secretary-Treasurer.

640

Chez Nous ET Autour de Nous

—M. le Major Ducharme est parti hier avec un détachement de soldats pour les fêtes de Québec.

—Les Révérends Pères Jésuites, du collège, sont en ce moment à leur maison de campagne à Keewatin.

—Madame Gaspard Longpré, de Victoria, est en promenade chez Madame C. A. Gareau, avec cinq de ses filles.

—A Louer: une maison sur la Rue Taché, eau et lumière électrique, s'adresser à M. Louis Laventure, Rue Taché.

—Une personne recommandable trouvera de l'emploi en s'adressant chez Mme Edouard Guilbault, 52 rue LaVé endrye, Saint-Boniface.

—L'excursion pour les fêtes de Québec part de Winnipeg le 16 courant. Le prix de billet est de $37.80, aller et retour. Billets bons pour un mois.

—Sont partis pour l'Est la semaine dernier: jeudi, M. Antonio Béliveau; vendredi, Madame P. E. Beauchanp; samedi, MM. Henri Chabot et C. A. Gareau.

—Melle Marie Bétournay, fille de M. J. N. Bétonrnay, partait lundi pour Montréal où elle se fera religieuse dans la Congrégation des Sœurs de Jésus-Marie.

—Un commencement d'incendie s'est déclaré samedi dernier dans la cour de la Cusson Lumber Co. On a éteint le feu avant qu'il ne fasse des dommages.

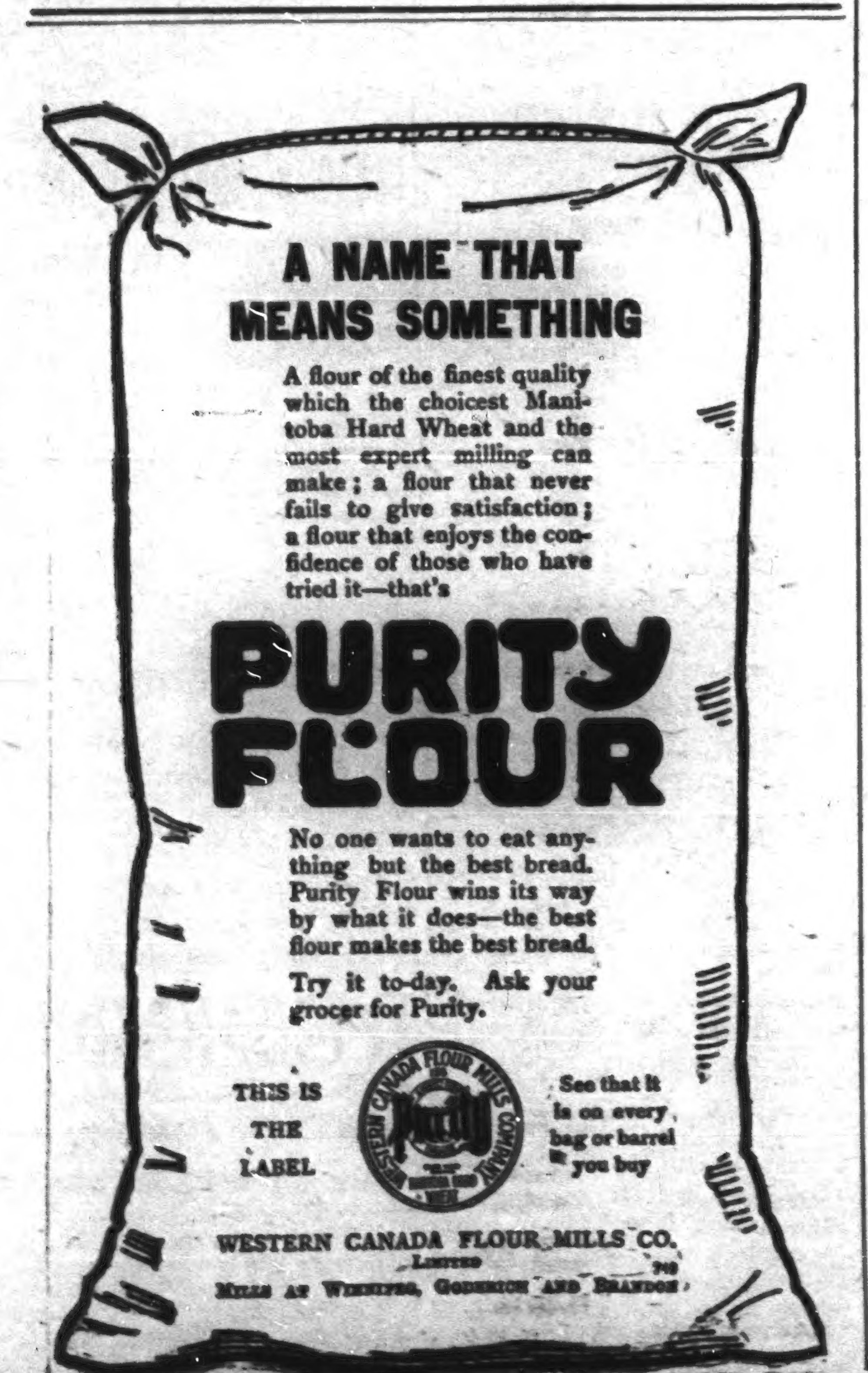
—Nous avons reçu une lettre de M. Henri Cusson en réponse au *Nouvelliste*; elle nous est arrivée trop tard pour publication cette semaine; elle sera publier la semaine prochaine

—On pousse avec activité la construction de deux usines à la Rivière la Seine, l'une pour la fabrication de l'huile de graine de lin, et l'autre pour la fabrication du papier de construction.

—Un groupe de jeunes étudiants et collégiens, de Saint-Boniface, sont en ce moment à Winnipeg Beach, en vacance; cette joyeuse jeunesse a établi son camp tout près du lac, et s'amuse ferme.

NAISSANCE

En cette ville le 8 courant Madame Joseph Mager, un garçon.



Pèlerinage a Ste Anne des Chenes

LE 23 JUILLET

Départ de Winnipeg à 8 h. a.m. Retour le même jour à 4½ h. p.m.

Prix du billet pour adulte, 75 cts aller et retour.

Prix du billet pour enfant, 35 cts aller et retour.

Pour la satisfaction et du public et de la Compagnie de chemin de fer, le nombre des billets est limité à cinq-cents, adultes et enfants compris.

On se procurera les billets chez le portier de l'Archevêché. Il n'y en aura pas en vente aux Stations de chemin de fer.

On est prié d'apporter un goûter, car personne ne se charge de donner à diner aux pèlerins, ce jour-là, à Ste Anne des Chênes.

$10 de Recompense

Pour celui qui ramènera un cheval de travail, brun clair, pesant environ douze cents livres et agé de quatorze ans, perdu il y a deux semaines près de la route de Cambridge.

Quiconque gardera ce cheval sans avertir le propriétaire sera poursuivi.

V. FISHER.
411 Banque Union, Winnipeg.



Mme F. GAGNE, 3460 rue Notre Dame Ouest, Montreal.

Fac-Similé d'une boite de Pilules Rouges.



Notice to Creditors.

In the matter of the Estate of Gedeon Cinq-Mars, deceased.

Notice is hereby given, pursuant to the Revised Statutes of Manitoba 1902, that all persons having claims against Gedéon Cinq-Mars, late of the Town of Saint-Boniface in Manitoba, Contractor, who died on or about the 16th day of Fabruary in the year of Our Lord 1908, are hereby required to send, by post prepaid to Messrs Dubuc & Dubuc of Winnipeg in the Province of Manitoba, Solicitors for Eulalie Cinq-Mars, Executrix of his estate, on or before the 31st of July 1908, their clain and the nature of their security, if any, held by them, verified by statutory doclaration.

And further take notice that on or after that date the said executrix will proceed to distribute the assets of the said deceased among the parties entitled thereto having regard only to the claims of which she shall then have notice' and that she will not be liable for said assets or any part thereof so distributed to any person or persons of whose claims notice shall not have been duly received by her at the time of such distribution.

Dated at Winnipeg, Manitoba, this thirtieth day of June. A. D. 1909

DUBUC & DUBUC
of the Cité of Winnipeg
Solicitors for Eulalie Cinq-Mars, Executrix.

FEUILLETON DU MANITOBA.

LE ROMAN D'UNE GRAND'MERE

14

(Suite.)

V

Je fis tourner bride au cheval qui m'avait amené, et je lui donnai deux ou trois coups de fouet si violents que le petit domestique s'émut.

—Il est vieux, vous savez, mon lieutenant.

—Je rougis et je ne trouvai rien de mieux à faire qu'à lui jeter la bride et à descendre, en disant : Je vais marcher un peu.

Mais, au lieu de reprendre la route de la Rupelle, je m'acheminai vers le presbytère.

La porte de la maison du bon abbé Saintyves était ouverte; il travaillait à son jardin, la soutane retroussée, et bêchait le plan d'œillets près duquel Amélie, sans s'en douter, m'avait découvert l'état de son cœur.

Je voulus parler d'Amélie au prêtre, et ce fut encore le nom de Noëmi qui vint sur mes lèvres. Ah! si j'avais pu croire encore que la jeune fille valait quelque chose, ce que m'en dit l'abbé m'eût dessillé les yeux et ouvert l'entendement.

Ce n'est pas que l'abbé fût capable de voir du mal quelque part ; mais, à force d'excuser les gens, on en dit plus souvent qu'on ne le croit. En revanche, comme si la comparaison s'imposait, il me parla d'Amélie avec enthousiasme.

—Qui ne la voit pas chez elle, mon cher enfant, me dit-il, ne sait pas ce que vaut cette jeune fille. Elle répand la paix et la joie autour d'elle ; elle a peu adouci le caractère altier de son père. Pourquoi faut-il qu'une personne de cette force de caractère, de ce courage—si vous l'aviez vu tenir tête aux casques pointus, vous surtout mon lieutenant, vous auriez été émerveillé !—pourquoi faut-il, dis-je, que cette jeune fille ne paraisse pas heureuse J'ai souvent interrogé Mme d'Entregard à ce sujet, mais elle ne m'a pas répondu.

Je pris congé de l'abbé Saintyves, l'esprit tout plein de ce que je venais d'entendre, honteux, oui, mais plus honteux de me sentir encore comme éloigné d'Amélie que convaincu pas ses paroles. Elle était pieuse, courageuse, digne, elle souffrait, n'était-ce pas assez pour m'attirer vers elle Cœur humain! plus remplir d'amour-propre que de raison, plus séduit par la fantaisie que par la vérité, ami du mensonge ! Que de choses faut-il donc pour que tu ailles où tu aspires, jeunesse prévenue, maladroite, aveugle !

Je rentrai à la Rupelle dans un état d'agitation indescriptible. Je ne pus toucher aux mets préparés pour le dîner, je ne soufflai mot pendant la soirée, feignant de lire pour ne pas donner prétexte à une interrogation. Jamais je ne souffrais plus du silence qui s'était établi entre ma grand'mère et moi.

—Allons! me dit ma grand'mère, quand au lieu de l'embrasser avec le recpect qui arrêtait souvent l'élan de ma tendresse, je me serrai contre elle malgré moi comme je m'y serrais jadis tout enfant.—Allons ! Marcel, ce n'est rien de se tromper dans la vie quand tout est réparable. Je ne te dis pas de prier, puisque tu n'as jamais cessé de la faire, je ne te demande que de t'examiner avec plus de sincérité que jamais. Et crois bien, mon enfant, qu'il n'y a pas une de tes souffrances, la cause en fût-elle imaginaire, que je ne partage avec toi !

Mon cœur s'émut à ces paroles: je pleurai, et agenouillé près d'elle, je lui dis tout. Dans l'élan de ma rancune, j'allai jusqu'à jurer que je croyais toutes les jeunes filles fausses, et que je n'aimerais jamais quelle seule. Enfin, je lui déclarai que dès que je serais guéri, renonçant à mon congé de convalescence, je rejoindrais mon régiment Mais, je n'eus pas plus tôt fini, que je lui promis le contraire. Ce qui fit que nous nous séparâmes très apaisés. D'Amélie pas un mot ; mais, certainement, tous deux nous y pensâmes ; et je vis bien que ma grand'mère, maintenant espérait tout.

Le lendemain, après le déjeuner qui fut beaucoup plus tranquille que je n'y comptais, ma grand'mère me dit gaiement.

—On est venu me dire, hier, qu'il y avait, ici même, chez un voisin un cheval que tu pourrais montrer et qu'on te prêterait volontiers. Te es maintenant en état de courir un peu le pays ; j'ai donc prié qu'on nous amenât ce destrier. Tu pourras l'essayer, aujourd'hui même.

Le cheval était déjà dans l'écurie. Il me parut suffisant, même pour être montré en uniforme ; et ce fut un vrai plaisir de l'équitation insupportable.

—Pour-quoi ne ferais-tu pas dès aujourd'hui une vraie promenade ? me dit ma grand-mère.

—J'y pensais.

—Va donc, mon garçon, et pas d'imprudence !

Je rendis la bride et la bête partit d'une assez belle allure. Je pris, bien entendu mais avec effort, le chemin opposé à celui qui menait à A...Je ne m'arrêtai qu'à certain carrefour, où je me vis en face de trois routes, dont deux m'étaient inconnues. La troisième, je la connaissais bien, quoiqu'il y eût plus d'un an que je ne l'eusse prise. Elle conduisait au Moûtier, chez les Sorbrane.

—Parbleu ! me dis je, je ne vois pas pourquoi je n'irais pas là-bas.

Et me voilà pressant ma bête, ne songeant plus qu'à Amélie, curieux de la revoir et de me revoir moi-même en face d'elle, bien convaincu, ou voulant l'être qu'il n'y avait dans cet empressement qu'une simple curiosité et que j'allais revenir de ma caravane, indifférent comme devant.

Le Moûtier, ne l'ai-je pas dit ? se distinguait par un reste de tour d'abbaye, du treizième siècle, à demi écroulée, à plusiens époque différentes qui ont modifié son caractère, et coiffée d'un toit pointu que l'on distingue de loin, car elle domine la route. Cette tour émerge d'une épaisse verdure, sur un beau parc boisé attenant à la propriété, qui se compose de trois ou quatre fermes que M. de Sorbrane fait valoir lui-même.

Voici la porte en bois bien, datant du dix-septième siècle, et les obélisques en pierre qui décorent l'entrée. Je sonne ; une vieille femme vient m'ouvrir qui m'a vu enfant, et qui ne m'a pas vu depuis la guerre. Et ce sont de longs compliments sur ma croix et des lamentations sur les Prussiens, qui en ont fait. Monsieur Marcel ! Hélas ! Je coupe court à ces lamentations qui font bouillonner ma colère, autant que celle de la vieille Française, en demandant où sont les maîtres :

Le petit va vous conduire, Monsieur : peut-être bien qu'ils sont dans la maison ou dans le parc.

Le petit, qui est un grand garçon de trente ans, s'est battu vaillamment, mais sans quitter le pays, où il a, je le sais, bien risqué de laisser sa peau. Il me conduit dans la grande salle de la maison, ce que nous appelons aujourd'hui, avec notre manie de tout américaniser, le hall. Ce hall est décoré de vieilles stalles de chêne d'armures, de vitrines contenant des objets précieux du moyen âge et de la renaissance, dont M. de Sorbrane est curieux Il m'y laisse pour chercher le maître.

J'entre dans la pièce suivante dont la porte est entr,ouverte ; c,est la bibliothèque. La chambre est carrée et ornée de poutres. La cheminée, où est encore sculpté le blason de l'abbaye, offre de magnifiques landriers de fer forgé. Sur la vaste table, des livres, des estamps, des papiers et des fleurs. L'embrasure de la croire, taillée dans l'épaisseur du mur est vaste comme une de nos chambres modermes. Je m'avance encore et je demeure stupéfait,

Comment n'ai-je pas vu, dès le premier pas, celle que je vien chercher ? Elle est pourtant l'à, en pleine lumière, vêtue d'une longue robe de laine blanche. Ses cheveux tombent en grosses nattes sur son dos. Elle tient à la main un ouvrage, mais elle ne travaille pas. Ses yeux sont fixés sur la capagne, que laissent apercevoir les vitraux ouverts. C'est parce qu'elle rêve qu'elle ne m'a pas entendu entrer Je tousse un peu fort, elle se retourne, l'ouvrage tombe de ses mains, mon nom est sorti de ses lèvres, et peut-être ne sait-elle pas qu'elle la prononcé. Elle se remet et d'un air cérémonieux :

—Vous êtes venu jusqu'ici ! Monsieur Marcel.

—Ma grand'mère m'a dit...(encore un mensonge que j'arrête à temps)...Votre père va bien, Amélie, mademoiselle ?

Elle ne me répond que par un signe de tête. Une coloration rose parait sur ses joues. Elle est charmante ainsi, plus jeune qu'elle ne m'a jamais paru. Je lui parle pas davantage, mais je n'en pense pas moins.

(A suivre.)

Municipalite de Montcalm

Sixième séance du conseil de la Municipalité de Montcalm tenue le 7 juillet 1908 à Letellier.

Presents—William Fraser, préfet, Eugène Cartier, Gaspard Bérard, Harry Franks, Onésime Bordeleau, Joseph Saurette et Georges Beaupré, conseillers.

Bordeleau-Bérard—Que le Secrétaire Trésorier soit autorisé à retourner le permis concernant les piles avec la somme additionnelle de $10.20. Adopté.

Bérard-Franks—Que le préfet et le secrétaire trésorier aillent à Winnipeg pour prendre des arrangements nécessaires pour avoir de l'argent pour les dépenses courantes de la Municipalité. Adopté.

Bordeleau - Bérard — Que le conseiller Frank soit autorisé à voir aux dépenses de l'argent de chemin dans le Quartier No. 1, et que les conseillers Bordeleau et Cartier soient autorisés à ouvrir un débouché au fossé de ligne entre les sections 10 et 15 3-1 Est arpenté par l'ingénieur Adopté.

Saurette-Cartier—Que M. R Comeault soit payé pour la balance d'argent qui lui est du par la Municipalité de Moncalm si les Préfets de Moncalm et Franklin certifient que son ouvrage est fait suivant les contrats.

Cartier-Saurette—Que lepréfet et le conseiller Bérard entrevoient le conseil de Morris pour faire la "grade" qui est demandée entre les lignes des Mucipalité de Morris et de Moncalm a l'est du pont flottant. Adopté

Beaupré Saurette—Que l'offre de Walter Moore pour changement de chemin soit accepté c'est-à-dire que la partie du chemin sur le côté nord du Lot 135 soit donné en échange pour un chemin de soixante six pieds de large sur le coté sud du Lot de Rivière 134 et que le préfet fasse faire l'arpentage et les plans.

Prenez avis qu'à la prochaine assemblée j'introduirai un règlement pour la collection des taxes sur les terrains non patentés J. Saurette

Bérard-Cartier—Que le conseil s'ajourne au premier mardi d'août. Adopté

JOSEPH BARIL
Sec. Trés. Mun. de Monclam.



Après avoir souffert pendant sept ans, cette femme retrouva la santé, par le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Lisez sa lettre.

Madame A. D. Trudeau de Arnprior, Ontario, écrit à Madame Pinkham.

"Pendant huit ans j'ai terriblement souffert d'ulcération des organes féminins. J'essayai quatre médecins sans succès, et je pensai que j'allais en mourir.

"Un jour je vis sur un journal une annonce du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. J'en fis venir, et avant d'en avoir pris cinq bouteilles, j'étais entièrement guérie. J'espère que toutes les femmes souffrantes prendront mon conseil et feront usage du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham."

Pour les femmes malades

Depuis trente ans, le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, fait de racines et d'herbes a été le remède par excellence pour les maladies de femmes. Il a positivement guéri des milliers de femmes qui souffraient de déplacements, d'inflammation, d'ulcérations, de tumeurs fibreuses, d'irrégularités, douleurs périodiques, mal de dos, de sentiment de laisser aller, flatuosité, indigestion, vertige ou prostration nerveuse.

N'hésitez pas à écrire à Madame Pinkham s'il y a quelque chose que vous ne comprenez pas dans votre maladie. Votre lettre sera confidentielle, et ses conseils gratuits. Jamais une femme n'a regretté de lui avoir écrit, et par sa vaste expérience elle en a aidé des milliers. Adresse, Lynn, Mass.

MENUS PROPOS

On vient de découvrir, aux Archives nationales, à Paris, une bien curieuse lettre de M. de Montalivet, ministre de l'intérieur à l'époque du blocus continental imposé par Napoléon Ier. L'Empereur ayant probibé les denrées coloniales reçut de son ministre le billet suivant :

10 mars 1810.

Sire,

Votre Majesté m'a fait connaître par son préfet du palais que les rafraîchissements et les glaces qui, demain seront offerts au ministère de l'intérieur, doivent être préparés au sirop de raisin. En sortant, ce matin du cabinet de Votre Majesté j'avais déjà pris des mesures pour donner suite, autant que possible, à la pensée qu'elle avait eue, et je puis lui offrir l'assurance que l'orgeat, la limonade, l'orangeade et tous les fruits glacés ou glaces ayant forme de fruits seront sans sucre. Les crêmes étaient malheureusement déjà amalgamées et ne pourront être qu'en partie au jus de raisin...

* * *

Les restaurants se multipent à Québec à l'approche desfêtes.

Lu à la devanture de l'une de ces maisons.

Diners à ving sous
Le vendredi, "poisons variés



Les Pilules Moro m'ont si bien débarrassé de mes Maux d'Estomac qu'il me semble que je n'ai jamais été malade.

LETTRE DE M. DESIRE TURCOTTE, DE WILLIMANTIC, CONN.

L'estomac est un organe essentiellement capricieux.

Pour des motifs absolument contraires, c'est un ennemi pour le riche comme pour le pauvre.

En effet, toutes les masses, à tous les degrés, populaires comme millionnaires, mangent, et malgré la diversité des repas, depuis les mets succulents qui décorent les tables opulentes, jusqu'à la moindre soupe au lard dont le travailleur se régale, tous les humains se plaignent de leur estomac.

La gastralgie, la dyspepsie, les crampes d'estomac, les aigreurs, les renvois, les ulcères et les cancers d'estomac, comptent de nos jours parmi les maladies les plus connues et les plus douloureuses.

C'est que l'estomac est, pour tous, le foyer de la machine humaine dans lequel s'élabore la combustion qui doit transmettre la force motrice à tous les rouages de l'organisme.

De l'instant où, par suite d'une fermentation viciée, l'estomac ne fonctionne pas, rien ne va plus, la machine reste en panne.

Les forces s'en vont, les membres n'agissent plus, le cerveau semble vide; en un mot, l'équilibre est rompu et l'estomac devient alors le réceptacle de toutes les maladies, la sentine de tous les maux.

Les maladies d'estomac doivent donc toujours être envisagées sérieusement, d'abord parce qu'elles sont douloureuses, et ensuite parce qu'elles amènent promptement un dépérissement général, conséquence de la perversion d'une fonction importante entre toutes: la digestion.

L'estomac souffre de plusieurs façons. Ce sont des digestions lourdes, lentes, pénibles, difficiles, avec des fois des tiraillements et des crampes d'estomac. Ce sont des aigreurs, des acidités avec une sensation de brûlure épouvantable, quelquefois des vomissements et des renvois fétides. La région de l'estomac est empâtée, douloureuse, très sensible à la pression et les lancements vont jusque du côté du cœur, des poumons ou de l'intestin.

Ici la cause est simple à trouver.

L'estomac est un organe qui sécrète continuellement un liquide, le suc gastrique. C'est comme la cuve du brasseur, où le moût, le "Malt", est constamment en travail et en éveil. C'est une cavité où la fermentation est continue, constante, perpétuelle. Si la fermentation est viciée, voilà l'estomac malade. S'il fermente trop, c'est la dyspepsie acide. S'il ne fermente pas assez, c'est la dyspepsie lourde.

L'essentiel est donc de contrôler cette fermentation, et, à cette fin, il n'est pas de remède plus efficace que les Pilules Moro qui sont un purificateur, un régulateur par excellence.

Les Pilules Moro développent l'appétit, favorisent les digestions en activant les sécrétions salivaires et gastriques et en les régularisant. Elles fortifient l'estomac de même que tous les autres organes, au lieu de les affaiblir comme font tous les autres remèdes.

Les Pilules Moro sont le seul remède infaillible contre la dyspepsie sous toutes ses formes, et des milliers de témoignages comme le suivant, l'établissent sans contestation possible:

"Willimantic, Conn., mai, 1907.

"Messieurs,

"Veuillez m'excuser de ne vous avoir pas écrit plus tôt pour vous remercier de vos excellents remèdes.

"Mais, voyez-vous, une fois qu'on est bien, on oublie les bienfaits!

Fac-Similé d'une boite de Pilules Moro.





M. DESIRE TURCOTTE, Willimantic, Conn.

"Et je me porte tellement bien maintenant, je suis tellement débarrassé de ces horribles maux d'estomac qu'il me semble que je n'ai jamais été malade.

"Cependant j'ai terriblement souffert et je ne puis penser, sans frémir, aux longues nuits sans sommeil, aux pénibles journées que j'ai passées.

Ce n'était pas un mal d'estomac ordinaire que j'avais. C'est bien simple, je ne pouvais rien digérer, je maigrissais et il m'était impossible de rien faire.

"Les premières boites de Pilules Moro m'ont remonté l'estomac; j'ai commencé à pouvoir digérer un peu, alors l'appétit est revenu, et avec l'appétit, la santé.

"Maintenant, je suis parfaitement bien, je mange tout ce que je veux, et je puis digérer n'importe quoi. Tout cela grâce aux Pilules Moro.

"Vous pouvez penser que je serais un ingrat de ne pas vous en remercier. Votre dévoué, DESIRE TURCOTTE, 78 Spring St., Willimantic, Conn."

Si l'exemple de M. Désiré Turcotte était suivi par tous les hommes malades, particulièrement par ceux qui souffrent de faiblesse, de dyspepsie et de maux d'estomac, combien plus rares seraient ces gens à la figure triste, à la mine chancelante; combien de pauvres ouvriers reconquerraient le courage et la vigueur qui les abandonnent.

Les Pilules Moro font des hommes forts et courageux. Elles sont le garant d'une bonne constitution, ce qui assure toujours le bien-être, la joie et le bonheur. Si vous êtes faible ou malade, quel que soit votre âge, prenez les Pilules Moro, elles vous rendront la santé.

Consultations gratuites par les Médecins de la Compagnie Médicale Moro, au No 272, rue Saint-Denis, Montréal, tous les jours, excepté le dimanche. Si vous demeurez trop loin, demandez un blanc de questions.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, soit au Canada ou aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boite, $2.50 six boites.

Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272, rue St-Denis, Montréal.

BYRRH

Le Vin Tonique BYRRH avec du "Soda" ou de l'eau de Seltz ranime et rafraîchit.

Au Bon Marche

OUVERTURE DES MODES

Nous avons le plaisir d'annoncer au public que notre ouverture des modes du printemps et d'été commencera Samedi le 4 courant. Les marchandises choisies dans les dérniers goûts pourront être examinées. Les chapeaux de toutes sortes en vente et manufacturés a notre établissement. Une invitation spéciale est faite. Nous nous ferons un plaisir de vous montrer nos marchandises. Un stock considérable d'étoffe à Robes, Blouses, Cottons, etc., ètc. Harde-faites pour homme, chaussures, etc.

DONNEZ-NOUS UNE VISITE

D. C. CROSS
89 et 82 Avenue Provencher, - St. Boniface
PHONE 7611.

HOTEL QUEBEC

COIN DES AVENUES PROVENCHER ET TACHÉ, ST-BONIFACE.

V. & E. COUTURE, Prop
Téléphone 2123.

Ce magnifique Hôtel est maintenant ouvert au public. Chambres de première classe chauffées à la vapeur. Liqueurs et cigares de choix. Pension de première classe. Bonne écurie.

Dr Louis F. BOUCHE

Chirurgien-Dentiste

Elève du Collège dentaire de la Nouvelle-Orléans ; membre fondateur de la Société de Stomatologie ; gradué du Collège dentaire de Chicago, collège américain de chirurgie dentaire.

272, RUE, McDERMOTT, coin de la rue Albert, en face des bureaux du Free Press et du Telegram

Tél. 3507

LA CUSSON LUMBER Co. Limited.

Scieries Cours et Bureaux, coin de l'Avenue Provencher et de la Rue Thibault

Telephone 2625 Boite de Poste 20

FABRICANTS DE

Portes et Chassis, Cadres, Moulures, Bois Tournés. Toutes sortes d'ornementations intérieures et extérieures, Bancs d'Eglise, Autels, Prie-Dieu, etc., etc.

MARCHANDS DE

Toutes espèces de bois de construction, planches, lattes en bois et métalliques, bois de chauffage, etc, etc.

Pierre pour fondation, Chaux, Sable, Ciment.

Toutes sortes de matériaux pour enduits, Plâtres, etc. etc.

Ferronneries pour Bâtisses, Clous, Vitres, Peintures, Huile, Vernis, Pinceaux, etc. etc.

SA FORCE EST DANS SA PURETE
REDWOOD LAGER

Cette bière est faite d'orge du Manitoba et de la meilleure importation de houblon; âge requis, embouteillée avec soin.

DEMANDEZ-LA

E. L. DREWRY

WINNIPEG MAN.

Banque d'Hochelaga

CAPITAL AUTORISE, $4,000.000
CAPITAL entièrement versé $2.500.000
FONDS DE RESERVE...... $2.000.000

DIRECTEURS:

F. X St-Charles Prest.
Robt. Bickerdike M. P. P. V. Pres.
Hon. J. A. Rolland, J. A. Vaillancourt,
A. Turcotte, E. H. Lemay, J. M. Wilson.
M J. A. Prendergast Gérant Général.
C. A. Giroux, - Gérant.

BUREAU PRINCIPAL,
RUE ST. JACQUES, - MONTREAL.

Succursales:

MONTREAL: Rue Ste Catherine Centre, Rue Ste Catherine Est, Rue Notre-Dame Ouest, Hochelaga, Pointe Saint-Charles

MONTREAL: Maisonneuve, Mont Royal et St. Denis, St. Louis, Mile End.

Joliette P. Q. — St Henri P. Q.
Louiseville P. Q. — St Jérome P. Q.
Québec P. Q. — Trois-Rivières P.Q.
Québec St. Roch P.Q. — Valleyfield P. Q.
Sorel P. Q. — Vankleek Hill Ont.
Sherbrooke P. Q. — Verdun, P. Q.
St. Hyacinthe, P.Q.
St. Jacques l'Achigan, P.Q.
Berthierville, P.Q.
Viauville, P.Q.
Winnipeg Man.
Saint-Boniface, Man
St. Pierre, Man.
Edmonton, Albertà,

Département d'épargne—Intérêt au taux de 3 °/o par an accordé sur dépots d'épargné et paye aux deposant quatre fois par annee [illegible]

EMET des "Lettres de crédit Circulaires" pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde; ACHETE, traites, or argent et billets de banques des pays étrangers et VEND des chèques sur les principales villes du monde.

AGENTS EN ANGLETERRE: The Clydesdale Bank, Ltd., Crédit Lyonnais Comptoir National d'Escompte

AGENTS EN FRANCE: Crédit Lyonnais, Comptoir National d'Escompte de Paris, Société Générale, Crédit Industriel et Commercial.

Bureau ouvert tous les samedi soir de 6 a 8 heures

A. J. C. FRIGON, Gerant. Winnipeg
E. BELAIR, Gerant, Succ. de Saint-Boniface.

La perte d'appétit et la débilité générale sont promptement surmontées quand on fait usage de quelques bouteilles d'huile de foie de morue de "The D. & L." fabriquée par The Davis & Lawrence Co., Ltd.

Clark Bros. & Hughes

D. J. CLARK. Tel. 86. — W. T. CLARK. Tel. 2718
OFFICE. Tel. 1239

Directeurs Funéraires et Embaumeurs

366 PORTAGE AVENUE
STEELE BLOCK
Ambulance. WINNIPEG.

A LEMAY

ST-BONIFACE, MAN.

Clos de Bois

Toute Espèce de Boiseries Fines; Chassis et Portes de Toutes Sortes; Bois de Corde et Charbon Dur et Mou

Etant le seul Marchand de Bois Canadien Français de Winnipeg et de Saint-Boniface, je sollicite le patronage du public et particulièrement celui de mes compatriotes

COIN DES RUES THIBAULT ET PROVENCHER.
Telephone 1364

EPICERIES ET....
CHAUSSURES SONT

maintenant les deux principales lignes de mon commerce, mais j'ai toujours en magasin un assortiment très varié de

Fruits, Tabac, Pipes, Cigares, etc.

Quant aux prix, je puis assurer que je ne crains pas la comparaison avec les autres magasins du même genoe.

Farine, Son, Gru et toutes sortes de Graine toujours en vente.

T. PELLETIER, AVENUE TACHÉ St-Boniface.

ECURIE DE LOUAGE
De M. Denis D'Aoust

161 et 163 Rue Garry

M. Dujardins informe ses amis et le public qu'il a reçue d'Ottawa une magnifique voiture pour mariages et autres cérémonies spéciales. Vû le prix énorme de cette voiture elle coûtera un peu plus chers que les autres pour la faire sortir.

J. DUJARDINS, Prop.

Téléphone 141.

V. W. HORWOOD

ARCHITECTE.

177 Rue McDermot. Telephone: 2718.

Plans et devis faits sur commande pour résidences, édifices publics, etc. Les plan du nouvel hotel-de-ville de Saint-Boniface ont été faits par M Horwood.

Grand . Central . Hotel

WINNIPEG, MANITOBA.

P. L'HEUREUX, Prop.

La meilleure maison d'une piastre par jour de la ville.

P.S. Bonne cour et bonne étable en connection avec l'Hôtel. Et toute accomodation pour la vente des chevaux.

Decoration d'Eglises et d'Appartemen

F. D. PAMBRUN

ENTREPRENEUR A ST. BONIFACE

Peinture et Polycrôme de statue, imitation de faux bois et marbres, tapisserie, peinture et vitrerie. Travaux de bâtimen en tout genre

Polissage et Vernissage de meuble à l'atelier

NO. 381 Rue ST. JEAN-BAPTISTE

Soumission sur demande s'adresser au NO. 55 RUE LAVERANDRYE.

BOITE DE POSTE 153.

CANADIAN NORTHERN HOTEL

Coin de l'Avenue Provencher et de la rue Dumoulin

JEAN ET SAVOIE, Props.

Téléphone 2956

Ce magnifique hôtel est maintenant sous la direction de soussigné. Chambres de première classe chauffées à la vapeur. Liqueurs et cigares de choix. Pension de première classe.

Jean et Savoie
Propriétaires

Une Minute !

Préparez-vous au vent et au froid en faisant poser des bandes métalliques à vos portes et chassis.

Epargnez le combustible—Ces bandes métallidues durent toujours— faites cela maintenant.

RICHARDSON, Agent,
TEL. 128, - - FORT STREET
Pres de la rue Ste-Marie WINNIPEG

La Poudre de Savon Désinfectant de Lever Y-Z (Wise Head) est meilleure que les autres poudres, car elle est un désinfectant aussi bien qu'un savon. 34

WAGHO... GUIDE ON TRAINS AT BOOKSTORES 5c